

PRESENTATION DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL

Les activités touristiques

DONNÉES GÉNÉRALES :

Une densité touristique élevée : 65 lits / km²

L'Ardèche Méridionale cible un tourisme « populaire ». À lui seul, le territoire d'Ardèche plein Sud représente plus du quart de la capacité d'hébergements en camping de l'ancienne région Rhône-Alpes.

En matière de capacité hôtelière, l'offre est de gamme plutôt « basse » : On comptabilise plus d'hôtels « une étoile » et plutôt moins d'établissements « 3 étoiles » que dans les zones de comparaison.

L'activité touristique reste très saisonnière et très concentrée dans l'année.

Pour les acteurs locaux, l'un des enjeux est d'étendre la période touristique.

Le territoire est représenté comme un secteur préservé et authentique.

L'OFFRE TOURISTIQUE :

Les activités touristiques de pleine nature

Le pays Beaume Drobie compte un patrimoine naturel important et préservé sur lequel il peut s'appuyer pour développer des activités de pleine nature.

1 touriste sur 2 pratique une activité sportive de nature lors de son séjour en Ardèche, les activités clés du département étant les randonnées, le canoë, le cyclo et le VTT.

Le diagnostic met en évidence un manque évident d'offre balisée ou structurée dans différents domaines :

- Les circuits VTT ;
- Les balades courtes et faciles pour les familles ou les non sportifs* ;
- Les circuits courts au départ de Joyeuse, Lablachère ou Rosières ;
- L'offre « cyclo ».

* En 2016, 3 parcours sous forme de course d'orientation permanente ont été réalisés sur la commune de Joyeuse.

Le tourisme culturel et patrimonial

Le Pays Beaume-Drobie compte douze édifices protégés au titre des monuments historiques et 16 des 19 communes ont un site repéré pour son intérêt patrimonial.

Le centre historique de Joyeuse constitue une attractivité touristique forte (un musée, un espace historique, la maison de la caricature et du dessin d'humour, la rue des arts).

La synthèse de l'étude est la suivante :

- Un patrimoine bâti très riche et présent sur l'ensemble du territoire ;
- Une faible offre culturelle ;
- Des visites proposées seulement l'été ;
- Un patrimoine agricole peu valorisé ;
- Pas de circuit thématique spécifique au territoire.

Les métiers d'art

De nombreux artisans d'art sont implantés sur le territoire Beaume-Drobie.

4 communes sont particulièrement impliquées.

Joyeuse est la seule commune de l'Ardèche regroupant autant d'artisans d'art structurés autour de « La Rue des Arts ». Joyeuse vient par ailleurs d'obtenir la labellisation « Ville et Métiers d'art ».

Chandolas accueille la pépinière des métiers d'art « Pèpit'art » avec 3 ateliers.

Le village de Laboule accueille 5 professionnels et 3 ateliers de plusieurs artisans sont présents à Fau-gères.

On relève une manifestation estivale : le marché des créateurs d'art tous les dimanches en juillet et août.

L'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

L'offre en hébergement

Lits marchands	Nbr	Lits	Part (%)
Hôtel	11	413	5,8
Meublés	397	1588	22,1
Camping	30	4170	58,1
Village vacances - maisons fam.	6	838	11,7
Chambres d'hôtes	31	164	2,3
Total lits marchands	475	7173	100,0

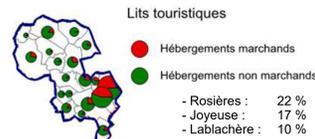
Lits non marchands	Nbr	Lits	Part (%)
Résidences secondaires	2755	13775	65,8
Total Lits		20948	100

Le Pays Beaume-Drobie compte 475 structures d'hébergements, représentant une capacité d'accueil de 7173 lits marchands.

Si l'on ajoute les lits non marchands, à savoir les résidences secondaires, on obtient un total de 20948 lits*.

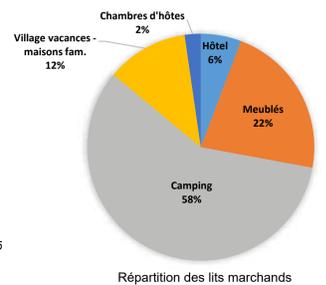
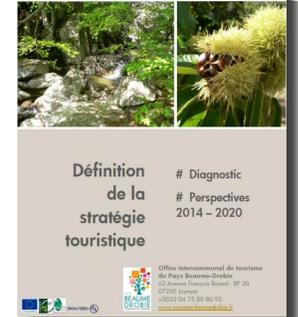
L'évaluation de la capacité d'accueil est définie par le Ministère du Tourisme :

Hôtellerie de tourisme : nombre de lits = nombre de chambres x 2
Camping : nombre de lits = nombre d'emplacements x 3
Meublés de tourisme : nombre de lits = nombre de meublés x 4
Résidences secondaires : nombre de lits = nombre de résidences secondaires x 5



Les trois communes de Rosières, Joyeuse et Lablachère comptent à elles seules près de la moitié de la capacité d'accueil du territoire.

Document réalisé en 2014



Les résidences secondaires

2755 résidences secondaires sont comptabilisées, ce qui représente 13 775 lits, soit 66 % de la capacité d'accueil du territoire.

Celles-ci sont très nombreuses et même majoritaires dans de nombreuses communes du secteur « piémont » et « montagne ».

Une étude de l'ADT (Agence Départementale du Tourisme) montre que 63 % des propriétaires sont établis en Ardèche depuis plus de 15 ans, la moitié a acheté et un tiers a hérité.

L'acquisition a été motivée par :

- des raisons familiales et patrimoniales : 55 % des propriétaires sont originaires de l'Ardèche ou ont un lien de parenté avec des Ardéchois (valeur affective de la résidence).
- des choix liés au territoire et ses caractéristiques : 50 % l'ont choisi pour le calme, la qualité de l'environnement naturel, les paysages ou le climat.
- 33 % d'entre eux ont eu un coup de cœur pour l'Ardèche.

Dans les années à venir, 76 % des propriétaires souhaitent conserver la maison et 13 % émettent l'idée de la transformer en résidence principale.

60 % des propriétaires réservent la résidence secondaire pour un usage personnel, destiné avant tout à la détente, aux loisirs ou aux vacances du foyer.

1/3 des propriétaires utilisent également la résidence comme lieu de rencontre et aiment accueillir des proches, de la famille ou des amis, notamment les plus de 60 ans.

25% d'entre eux prêtent et/ou louent leurs résidences secondaires.

Les besoins

POSITIONNEMENT

Ce positionnement doit permettre au territoire de s'affirmer comme une destination touristique à part entière en se différenciant et en affirmant ses spécificités.

Les Cévennes d'Ardèche, un territoire où règnent l'art de vivre, une nature sauvage, un terroir préservé et un patrimoine agricole unique.

► L'art de vivre : notion d'y vivre à l'année, le territoire n'est pas seulement agréable en saison estivale. Simplicité et authenticité liées à l'art de vivre.

► Nature sauvage : découverte, sensibilisation et observation de la nature et ses paysages, de la faune et la flore, de la géologie, notamment à travers la pratique des sports de pleine nature.

► Terroir préservé : des produits de qualité pour une destination gourmande.

► Un patrimoine agricole unique : à travers les époques, la culture de la terre a façonné le paysage et l'implantation des hommes.

L'objectif est de faire du Pays Beaume-Drobie une destination de séjour « vert », pour un tourisme durable : des vacances possibles toute l'année et pour tous, que l'on soit adepte de sport, de culture, de gastronomie ou de farniente

OBJECTIFS

► Mieux remplir les hébergements toute l'année, en valorisant les atouts « ailes de saison » du Pays Beaume-Drobie par une bonne promotion et des produits complets.

► Créer une véritable offre « Printemps-automne » autour d'offres complémentaires à l'hébergement (pratique des sports, dégustations, visites de sites) et ainsi diffuser les retombées économiques du tourisme.

► Fidéliser la clientèle régionale déjà présente.

► Capturer le potentiel de clientèle régionale.

► Capturer des clientèles venant pour la destination Sud Ardèche et ses gorges.

► Capturer le potentiel de clientèles nouvelles liées à la Carverne du Pont d'Arc.



AXES STRATÉGIQUES

AXE 1 - Se démarquer et valoriser ses savoir-faire

- Objectif 1.1 : Améliorer la qualité de l'accueil sur la destination.
- Objectif 1.2 : S'engager pour un territoire éco-responsable.
- Objectif 1.3 : Mieux connaître sa clientèle.

AXE 2 - Révéler le territoire, communiquer et faire découvrir ses richesses

- Objectif 2.1 : Mettre en place la stratégie de communication touristique.
- Objectif 2.2 : Développer les outils numériques et la présence sur le web.
- Objectif 2.3 : Mettre en place des outils de valorisation et de médiation
- Objectif 2.4 : Développer la découverte de produits du terroir.
- Objectif 2.5 : Mettre en avant le musée de la Châtaigneraie et la filière châtaigne.

AXE 3 - Innover et créer pour un développement durable du territoire

- Objectif 3.1 : Développer les filières à potentiel.
- Objectif 3.2 : Densifier et structurer l'offre touristique autour de ces filières.
- Objectif 3.3 : Développer les coopérations avec des territoires voisins.
- Objectif 3.4 : Commercialiser.

AXE 4 - Fédérer et accompagner les professionnels

- Objectif 4.1 : Faire émerger une dynamique, organiser et faciliter la concertation.
- Objectif 4.2 : Accompagner à la professionnalisation et au tourisme durable.
- Objectif 4.3 : Associer les professionnels aux actions de l'OT.
- Objectif 4.4 : Développer l'ambassadeur du territoire.